



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Appel à projets 2021 «ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE»

L'ÉTAT FINANCE JUSQU'À 80 % DU BUDGET TOTAL DU PROJET !

- Associations dont associations d'aide alimentaire
- Producteurs
- Entreprises (TPE/PME/start-up)
- Épiceries sociales et solidaires
- Communes et intercommunalités

cette mesure vous concerne !

ACCROÎTRE L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE, SÛRE, DURABLE, DE QUALITÉ ET LOCALE AUX CITOYENS QUI EN SONT ÉLOIGNÉS

PROJET DEVANT S'INSCRIRE DANS L'UN DES TROIS THÈMES :

- Soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité.
- Soutien aux associations, aux entreprises (PME/TPE/start-up), aux communes et aux intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous.
- Soutien aux initiatives locales de développement de commerces solidaires ambulants destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes.

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

Création d'épiceries sociales et solidaires fixes et/ou itinérantes (camionnettes) s'approvisionnant localement et respectant la charte nationale d'épicerie sociale et solidaire.

Drive fermier ciblant les populations précaires ou les habitants en zones rurales isolées.

Équipement en véhicules et matériels de livraison pour la distribution de paniers d'alimentation aux personnes isolées ou modestes.

Création de marchés de producteurs ou l'implantation de casiers alimentaires dans des zones peu équipées en commerces alimentaires et/ou pour des personnes ayant difficilement accès aux transports en commun.

Achat d'équipements collectifs de conditionnement ou de transformation de produits frais et locaux (fruits et légumes, viandes...) notamment les produits alimentaires non valorisés par ailleurs, pour distribution aux associations caritatives (confiture par exemple).

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissements matériels : véhicules de distribution alimentaire, réfrigérés ou non, équipements de stockage (casiers, chambres froides...), aménagements d'épiceries sociales et solidaires.

Investissements immatériels et prestations intellectuelles nécessaires à la réalisation du projet : formation, logiciels, prestation de conseil, prestation informatique, etc.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Présenter le bilan de réalisation et les factures des dépenses liées au projet **avant le 1^{er} novembre 2021**.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

jusqu'au 30 avril 2021

jusqu'au 16 juillet 2021 via l'outil « démarches simplifiées » sur l'Internet départemental de l'État en Saône-et-Loire
<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/appele-a-projets-alimentation-locale-et-solidaire-a13516.html>



CONTACT : ddt-ecoagri-alim@saone-et-loire.gouv.fr

